



CLUB ÉLITE



Ceci engage le joueur à participer aux championnats individuels Seine-Maritime et par équipe pour le club, et aux tournois du club.

Adhérents	Formules			Nombre d'élèves	Observations
	1h30	3h00	4h30		
Compétiteurs	280 €	400 €	510€	Max 4 /Terrain 1 enseignant	Conditions d'admission** 2 maillots compris***
2èmes séries*	180 €	240 €	300 €	Max 8 joueurs 4 /Terrain 1 enseignant	Conditions d'admission** 2 maillots compris***
Femmes dès 5/6* Hommes dès 3/6*	0 €	0 €	0 €	Max 4 /terrain	Conditions d'admission** 2 maillots compris***
1h de physique	100 €****			Selon disponibilité	

*Classement validé au mois de septembre 2025

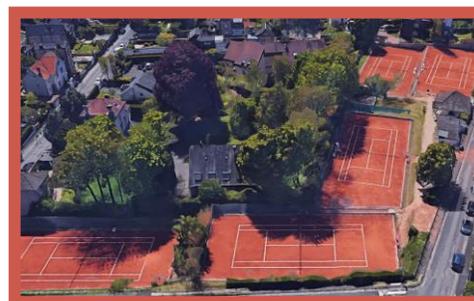
** Sur sélection de la commission sportive en fonction :

- ✓ Signer et respecter les termes de la charte : Compétiteurs MSATC
- ✓ Du niveau de jeu atteint par catégorie d'âge.
- ✓ Du nombre de tournois et matches effectués.
- ✓ De la motivation du joueur pour les compétitions.
- ✓ De l'investissement parental pour les jeunes.
- ✓ De la participation à la vie du club. (soirées, permanences...)

*** Sur proposition de la commission sportive, 2 maillots aux couleurs du club, devant être portés lorsque le joueur représente le club, sont offerts.

**** Gratuit quand obligatoire, sur sélection de la commission sportive.

MONT-SAINT-AIGNAN TENNIS CLUB



Tarifs 2025 - 2026

secretariat@msatc.fr tel : 02 35 74 03 86

Site des Coquets : 8 rue du Professeur Fleury Mont-Saint-Aignan
Site des Cottes : 38 rue Ernest Lesueur Mont-Saint-Aignan



Nos Partenaires



COTISATION ANNUELLE



ÉCOLE DE TENNIS



licence -6 ans : 13€ / entre 7 et 18 ans : 23€ / adulte : 33€

TENNIS

	Adultes nés en 2007 et avant	Jeunes (entre 2021 et 2008)	Etudiants de -26 ans (2000 à 2007) carte obligatoire	+65 ans Né en 1961 et avant	Adultes 2èmes séries en compétition pour le club	Non Joueur
Cotisation annuelle hors licence	237 €	177 €	177 €	192 €	177 € Filles 2/6 et + Garçons 0 et + 33 €	7 €

• Tarif familial dégressif

les adhérents de la famille étant numérotés du plus âgé au plus jeune :

- ✓ Cotisation hors licence du 2^{ème} adhérent : adulte 217 € ; jeune 162 €.
- ✓ Cotisation hors licence du 3^{ème} adhérent jeune 147 €
- ✓ Cotisation hors licence du 4^{ème} adhérent jeune 132 €
- ✓ Cotisation hors licence du 5^{ème} adhérent jeune 117 €
- ✓ 3 invitations gratuites par adhérent. Au-delà, 10 € de l'heure.
- ✓ Adhésion à partir du 1^{er} mars 2026 : Adulte 135 € + licence obligatoire ; Jeune 105 € + licence obligatoire.

Location horaire d'un court : 20 €.

TENNIS +PADEL

	Adultes nés en 2007 et avant	Jeunes (entre 2021 et 2008)	Etudiants de -26 ans (2000 à 2007) carte obligatoire	+65 ans Né en 1961 et avant	Adultes 2èmes séries en compétition pour le club
Cotisation annuelle hors licence	337 €	277 €	277 €	292 €	277 €

• Location Horaire Padel

- ✓ Heures pleines semaine 18h00 – 22h30 + week-end : 60€/1h30
- ✓ Heures creuses midi semaine 12h00 – 13h30 : 48€/1h30
- ✓ Heures creuses semaine 09h00 – 12h00 / 13h30 – 18h00 : 30€/1h30
- ✓ 3 invitations gratuites par adhérent
- ✓ Adhésion à partir du 1^{er} mars 2026 : Adulte 235 € + licence obligatoire ; Jeune 205 € + licence obligatoire.

L'enseignement est réservé aux adhérents, c'est-à-dire aux personnes ayant acquitté la cotisation annuelle ci-contre ainsi que la licence multi-raquettes.

Tarifs de l'enseignement à l'année pour 30 séances effectives de cours, quel que soit le jour de la semaine :

Adhérents	Nés en	Formule	Durée hebdo	Tarifs	nombre d'élèves	Observation
5-6 ans	2021/2020	LOISIR (ex mini tennis)	1 heure	65 €	Max 8/enseignant	
7-16 ans	2019/2010	LOISIR	1 heure	120 €	Max 6/enseignant	
12-16 ans	2014/2010	Initiation compétition	1 heure 30	280 €	Max 4/enseignant	Niveau de jeu 30/4 minimum
17 ans et +	2009 et avant	Perfectionnement	1 heure	270 €	Max 4/enseignant	
17 ans et +	2009 et avant	Perfectionnement	1 heure 30	405 €	Max 4/enseignant	Niveau de jeu 30/4 minimum
1h30 de Fitness (le vendredi de 16h à 17h30)			230€ (+ licence + adhésion non joueur le cas échéant)		Selon disponibilité	

Cours à la carte : Selon disponibilité des courts : 50 € de l'heure pour 1 à 4 joueurs.

L'adhésion offre un accès illimité, à usage strictement privé, aux terrains des Coquets et des Cottés. Aucun remboursement (total ou partiel) en cours d'année, quel que soit le motif.

En ce qui concerne l'enseignement, remboursement partiel envisageable en cours d'année, seulement si un remplaçant est trouvé pour occuper la place laissée vacante.